



***Par dépôt électronique seulement***

Le 19 mai 2026

Me Carolina Rinfret, secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5e étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Yves Fréchette**  
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques  
16<sup>e</sup> étage

1001, boulevard Robert-Bourassa  
Montréal (Québec) H3B 0B6

C. élec. : [frechette.yves@hydroquebec.com](mailto:frechette.yves@hydroquebec.com)

OBJET : Demande relative à l'intégration des parcs éoliens Des Neiges – Secteurs  
Charlevoix, Ouest-A et Ouest-B au réseau de transport  
Votre dossier : R-4327-2025  
Notre dossier : LTG08314 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (« Transporteur »), en raison du délai et malgré ses efforts, ne sera pas en mesure de déposer ce jour auprès de la Régie de l'énergie (« Régie ») ses commentaires en réponse au mémoire de l'intervenant dans le dossier décrit en rubrique.

Le Transporteur demande à la Régie qu'un délai lui soit accordé jusqu'au 21 mai 2026 à 16hrs pour le dépôt de ses commentaires.

Avec égards, ce léger décalage n'aura pas d'impact sur la célérité ou l'équité du déroulement du dossier.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Yves Fréchette*

Me Yves Fréchette